



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

PRÉSENTATION

Date limite pour la soumission: dimanche, 23/06/2019, à 23h59 (GMT).

Par mail à l'adresse : christian.tandundu.c2d.esrs@gmail.com

Le hub franco-ivoirien pour l'éducation vise à soutenir des projets de formation diplômante conjointe entre des établissements ivoiriens et français. Ces projets permettront aux étudiants ivoiriens de suivre des programmes d'établissements français sans avoir besoin de se déplacer (réduction du risque de fuite des cerveaux, de dépaysement pour les étudiants de plus en plus jeunes et du coût global de la formation), contribueront à la diversification des formations ivoiriennes et à l'adéquation formation emploi dans les filières porteuses pour l'économie ivoirienne. Le hub permettra ainsi d'offrir une image de marque reconnue à des formations de qualité et contribuera à l'attractivité et la compétitivité internationale de l'enseignement supérieur ivoirien.

Le présent appel à projets, d'un montant global de 1.3 millions d'euros, contient **un seul lot**. Pour toute **subvention** demandée dans le cadre de cet appel à propositions, le montant doit être compris entre un **minimum de 50 000.00 Euros** et un **maximum de 200 000.00 Euros**.

Les facultés ou écoles soumissionnaires ne peuvent déposer qu'un seul projet en tant que demandeur principal (les universités ou grandes écoles peuvent donc en déposer plusieurs portés par leurs facultés ou écoles).

Aux fins de cet appel à propositions, seront éligibles les projets présentés par des organisations publiques ou privées légalement enregistrées en Côte d'Ivoire et en France.

Les projets inscrits dans les domaines de formation suivants seront prioritaires :

- agriculture - environnement (développement durable, environnement, eau, énergies renouvelables, climat, agriculture - agronomie, agroalimentaire, agro-industrie) ;
- sciences et technologies (sciences appliquées, ingénierie, mathématiques, chimie ; informatique – numérique, nouveaux médias) ;
- santé (médecine, pharmacie, paramédical, odontologie, santé publique, soins infirmiers).
- Industrie (Mécanique, BTP, Mines, domotique, énergies renouvelables)

Le présent appel à projet est financé par la France et la Côte d'Ivoire dans le cadre du premier contrat de désendettement et de développement signé entre la France et la Côte d'Ivoire (C2D 1). Il s'inscrit dans le cadre des objectifs du plan national de développement (2016-2020), du plan sectoriel éducation formation (2016-2025) et dans les grands axes de coopération en matière d'éducation et d'enseignement supérieur définis par les Présidents de la République des deux pays. Cette action s'inscrit enfin dans les principes globaux de l'Agenda 2030 pour le développement durable en mettant en œuvre des partenariats inclusifs au service d'une formation et d'un enseignement supérieur inclusif et de qualité (ODD 4, 10 et 17).



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

LIGNES DIRECTRICES

Eligibilité

Eligibilité des demandeurs

Pour être éligibles, les propositions de projets doivent remplir les conditions suivantes:

- Les projets doivent impliquer au moins deux partenaires: l'un des partenaires doit agir en tant que chef de projet et l'autre/les autres en tant que co-demandeur(s).
- Les demandeurs doivent être légalement établis l'un en France et l'autre en Côte d'Ivoire et être actifs dans les secteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. Ils peuvent être de statut public ou privé ;
- Les projets pourront inclure des partenaires tiers : entreprises, organisations de la société civile, etc. Ces partenaires tiers ne seront pas éligibles à recevoir des financements sur les fonds du projet. Un partenaire économique sera une importante plus-value pour le projet ;
- À l'exclusion du chef de projet, la participation, en tant que partenaire, d'organisations qui ne sont pas légalement établies, peut être acceptée dans des cas dûment justifiés et uniquement au cas où leur existence peut être prouvée.
- Les chefs de projet sont les responsables directs de la préparation et de la gestion de la proposition de projet avec leurs partenaires, et ne doivent pas agir en tant qu'intermédiaire ;
- Les chefs de projet doivent disposer d'un compte bancaire valide et enregistré à leur nom ;
- Toutes les propositions de projet doivent être présentées en français.
- Le budget soumis devra intégrer une étude de faisabilité dont le montant ne pourra excéder 15% du budget global du projet.

Pour permettre l'évaluation des demandeurs et de leur éligibilité, les dossiers de candidatures devront être accompagnés des documents suivants :

- Pour tous les demandeurs, d'une lettre d'engagement signé par le représentant légal de l'institution ;
- Pour les institutions privées : extrait du journal officiel, statuts de l'association, enregistrement officiel de la société ou de l'association ;
- Pour les institutions publiques : copie de la décision ou tout autre document officiel créant l'institution.

Eligibilité des projets

Projet

Les projets soumis devront prévoir la conception d'une formation mise en œuvre conjointement par les co-demandeurs en Côte d'Ivoire. Cette formation devra être sanctionnée par un titre ou un diplôme reconnu au moins en France et si possible également en Côte d'Ivoire.



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

Durée

Le projet devra être finalisé avant **décembre 2020** selon le calendrier indiqué plus bas. Une étude de faisabilité devra être rendue avant le **31 décembre 2019**. Un rapport intermédiaire devra être élaboré avant mai 2020.

Pour être éligibles, les projets devront prévoir la conception d'une formation diplômante ou certifiante. Les diplômes devront être visés ou certifiés. Les formations inscrites au registre national des compétences professionnelles en France sont éligibles. Les diplômes d'universités françaises sont également éligibles. Dans le cas de formation non diplômante ou non certifiante, le projet pourra prévoir un label qualité français (type mastère spécialisé).

Pour être éligibles, les formations conçues devront s'inscrire dans l'une des filières suivantes :

- agriculture - environnement (développement durable, environnement, eau, énergies renouvelables, climat, agriculture - agronomie, agroalimentaire, agro-industrie) ;
- sciences et technologies (sciences appliquées, ingénierie, mathématiques, chimie ; informatique – numérique, nouveaux médias) ;
- santé (médecine, pharmacie, paramédical, odontologie, santé publique, soins infirmiers).
- Industrie (Mécanique, BTP, Mines, domotique, énergies renouvelables)

Tout projet sera considéré comme non éligible dans les cas suivants : la formation développée a un caractère religieux ou politique, les coûts indiqués au budget comprennent des frais de fonctionnement des demandeurs (seuls les coûts pédagogiques liés à la mise en œuvre des projets sont éligibles), les projet consistent exclusivement ou principalement à couvrir des dépenses d'investissement en termes d'infrastructure, de terrains, d'équipement.

Valeur ajoutée

Les critères suivants ne déterminent pas l'éligibilité d'une proposition de projet, mais sont considérés comme valeur ajoutée du projet :

- Coopération avec une entreprise, un partenaire industriel, une branche professionnelle ou une chambre de commerce pour la conception du curriculum de formation, le stage des étudiants, etc.
- Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles ;
- Le projet prévoit un cofinancement ;
- Promotion de l'entrepreneuriat.

Modèle économique

Le présent appel à projet a pour objectif de financer l'investissement nécessaire à la création des formations. Aucune dépense de fonctionnement ne sera éligible. Les soumissionnaires devront indiquer le modèle économique envisagé selon le modèle de document annexé à cet appel à projet. La soutenabilité financière des formations envisagées fera partie des critères d'évaluation du projet.

Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

Dispositions financières

La subvention pourra couvrir 100% des coûts du projet. Tout cofinancement apportera une forte plus-value au projet.

Dépenses éligibles

Seules les « dépenses éligibles » seront couvertes par la subvention. Les catégories de dépenses éligibles et non éligibles sont indiquées ci-dessous.

Les dépenses éligibles sont les dépenses réellement encourues par le bénéficiaire de la subvention et qui répondent aux critères suivants:

- Elles sont encourues pendant la durée du projet.
- Elles sont indiquées dans le budget global du projet.
- Elles sont encourues par rapport au projet, objet de la subvention, et elles sont nécessaires pour sa mise en œuvre.
- Elles sont identifiables et vérifiables. Elles sont enregistrées dans la comptabilité du bénéficiaire.

Dépenses éligibles directes

Les dépenses éligibles directes sont celles qui, au regard des conditions d'éligibilité exposées ci-dessus, sont identifiables comme des dépenses de voyage, per diem ou d'expertise directement liées à l'implémentation du projet. Le budget élaboré devra utiliser le modèle en annexe de cet appel à projet et reprendre uniquement les dépenses listées ci-dessous avec les coûts tels que décrits.

1. Pour les missions pédagogiques en France (invitation)

| Type de dépense | Coûts (euros) | Description |
|--|---------------|--|
| Billet d'avion aller/retour en Classe économique Côte d'Ivoire / France | 1000 | Coût à appliquer par billet d'avion international |
| Billets de train en France aller-retour 2ème classe | 200 | Coût à appliquer par billet de train national |
| Accueil aéroport et transfert et accompagnement | 150 | Coût à appliquer par transfert |
| Frais bancaires pour paiement des per diem à l'arrivée | 23,4 | Coût à appliquer par retrait de per diem |
| Per diem | 66 | Coût à appliquer par jour et par personne |
| Frais d'hôtel 3* - coût moyen - pour les seuls bénéficiaires logés par Campus France (payable au logeur sur facture) | 150 | Coût à appliquer par chambre et par nuit sur place |
| Frais de visa | 60 | Coût à appliquer par visa |

Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

| | | |
|---|--------|--|
| Jours / Hommes | 500 | Coût à appliquer si nécessaire par jour et par personne. Frais d'honoraires sur présentation d'une facture éditée au nom de l'organisme de rattachement du bénéficiaire. |
| Assurance en France (tarif 2019) | 13,16 | Coût à appliquer par séjour et par personne |
| Frais Campus France : Forfait invitation (Tarif 2019) | 253,16 | Coût à appliquer par mission d'une personne |

2. Pour les missions pédagogiques en Côte d'Ivoire (mission)

| Type de dépense | Coûts (euros) | Description |
|---|---------------|--|
| Billet d'avion aller/retour en Classe économique Côte d'Ivoire / France | 1000 | Coût à appliquer par billet d'avion international |
| Pré et post acheminement en France | 200 | Coût à appliquer par billet de train national |
| Billet d'avion en Côte d'Ivoire - Remboursement à l'expert sur présentation d'une facture acquittée à son nom | 300 | Coût à appliquer par transfert |
| Per diem sur base per diem fixé par le Minéfi français (taux révisable tous les 15 jours) | 209 | Coût à appliquer par retrait de per diem |
| Frais de visa | 100 | Coût à appliquer par visa |
| Frais de vaccins et de traitement préconisés | 100 | Coût à appliquer par personne et par mission |
| Jours / Hommes | 500 | Coût à appliquer si nécessaire par jour et par personne. Frais d'honoraires sur présentation d'une facture éditée au nom de l'organisme de rattachement du bénéficiaire. |
| Assurance en Côte d'Ivoire (tarif 2019) | 15,9 | Coût à appliquer par séjour et par personne |
| Frais Campus France : Forfait mission (Tarif 2019) | 108,34 | Coût à appliquer par mission d'une personne |

Dépenses non éligibles

Les dépenses récurrentes liées aux heures d'enseignement ne sont pas éligibles. Toute autre dépense non précisée ci-dessus est inéligible.



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

Co-financement

Le co-financement peut prendre la forme de fonds propres du demandeur (autofinancement), et/ou des contributions financières de tiers.

Dans le cas d'octroi d'une subvention, le chef de projet doit dûment justifier et déclarer dans son rapport final toutes les dépenses encourues, tant pour le financement reçu du hub franco-ivoirien pour l'éducation que pour le co-financement total.

Suivi et support des bénéficiaires

Le Comité de pilotage (CP) du hub franco-ivoirien pour l'éducation orientera les bénéficiaires des subventions sur les questions liées à la mise en œuvre des projets.

Contrat et modalités de paiement

Le bénéficiaire de la subvention signera une convention d'opération avec l'opérateur de mise en œuvre de ce projet : Campus France. Ce contrat inclura les informations sur les activités à mettre en œuvre, la valeur contractuelle, les modalités de paiement et les obligations de rapport.

Modalités de paiement:

Les dépenses seront remboursées au fur et à mesure de leur exécution sur la base des justificatifs. Les dépenses liées à la mobilité (billets d'avion, per diem) seront réglées directement par Campus France sur la base des coûts paramétriques indiqués.

Rapports

Les bénéficiaires devront remettre avant le 31 décembre 2019 le rapport d'une étude de faisabilité montrant l'intérêt de la formation pour la Côte d'Ivoire en particulier d'un point de vue économique, les perspectives d'emploi des futurs formés et les modalités de mise en œuvre administrative et financière de la future formation (coût, prise en charge, etc.).

Les bénéficiaires de la subvention soumettront, en format électronique et en papier, un **rapport technique et financier de mi-parcours** comprenant notamment : la description des activités principales, le niveau d'utilisation des fonds atteint et les résultats obtenus. Il sera accompagné d'un échéancier pour la mise en œuvre du reste du projet.

Les bénéficiaires de la subvention soumettront, en format électronique et en papier, un **rapport final** incluant:

- Un **rapport technique** indiquant :
 1. Les activités principales,
 2. Les résultats principaux,
 3. Les activités de communication
 4. Le modèle économique et la durabilité de la formation.



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

- **Un rapport financier** ;
- **Annexes** : tout document pouvant accompagner le rapport technique, comme le matériel de communication, les vidéos, les photos, les listes de participants, etc.

Visibilité

Au cours de la mise en œuvre de leur projet, les bénéficiaires de la subvention prendront toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la visibilité du « Hub franco-ivoirien pour l'éducation » et du financement octroyé par le C2D (ex. communiqués de presse, publications, site web et diffusion sur les médias sociaux, etc.).

Les droits sur les formations conçues dans le cadre de cet appel à projet seront propriété des deux institutions soumissionnaires selon des modalités qui leur appartiendra de définir.

Soumission des propositions

Les propositions doivent être soumises par courriel sur la base du formulaire de demande.

Date limite : les propositions doivent être soumises en ligne, au plus tard le **23/06/2019, à 23h59 (GMT) par mail à l'adresse suivante** : christian.tandundu.c2d.esrs@gmail.com .

Les propositions doivent être rédigées en français.

Toute question liée à la préparation de la demande pourra être envoyée par courrier électronique avant le **15/06/2019**, à l'adresse : christian.tandundu.c2d.esrs@gmail.com.

Comité scientifique

Les membres du comité scientifique seront désignés par le comité de pilotage du hub. Ils représenteront les établissements et groupements d'établissements des deux pays à parts égales.

Evaluation des projets soumis

Les résultats du processus d'évaluation seront notifiés via courrier électronique à tous les demandeurs et seront publiés sur les canaux d'information du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Calendrier général



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

| Date | Etape |
|---|--|
| 25/06/2019 | Date de fin de la soumission des projets |
| 31/12/2019 | Date de remise des études de faisabilité |
| 31/05/2020 | Date de remise des rapports intermédiaires |
| 31/12/2020 | Date de remise des rapports finaux |
| Début 2021 ou rentrée universitaire 2021 | Mise en œuvre des formations |

Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Date limite pour la soumission: 23/06/2019, à 23h59 (GMT).

| | Critères | Définition | Note maximale |
|----|--|--|---------------|
| 1. | Pertinence du projet | Ce critère évalue <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel à propositions ; - la cohérence interne et la logique globale de la description du projet (structure et faisabilité) ; - la pertinence : de la formation par rapport aux besoins de la Côte d'Ivoire ; - Le choix du partenariat ; - La soutenabilité du modèle économique. | 30 |
| 2. | Qualité de l'offre financière | Ce critère évalue le budget du projet : <ul style="list-style-type: none"> - La description du budget de chaque activité ; - L'exactitude des coûts estimés ; - L'efficacité du projet ; - Les éventuels co-financements. | 30 |
| 4. | Plus-value du partenariat et du projet | Ce critère évalue : <ul style="list-style-type: none"> - La qualité et la structure de l'équipe du projet et du partenariat ; - La valeur ajoutée de la formation au regard des besoins de la Côte d'Ivoire et des formations qui sont déjà développées ; - La plus-value apportée par un partenariat tiers en particulier avec le secteur privé ; - La Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles ; - La Promotion de l'entrepreneuriat. | 20 |
| 5. | Expérience précédente | Ce critère évalue : <ul style="list-style-type: none"> - l'expertise technique des partenaires dans le type de projet soumis ; - l'expertise technique des partenaires dans les domaines de formation liés au projet déposé. | 20 |



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

FORMULAIRE DE REPONSE

Date limite pour la soumission: 23/06/2019, à 23h59 (GMT).

- **TITRE DU PROJET**

- ACRONYME (si pertinent)

DEMANDEUR CHEF DE PROJET

- Nom de l'organisation
- Nom du représentant légal de l'organisation
- Biographie du représentant légal de l'organisation (Maximum 500 caractères)
- Type d'établissement et statut légal (université, grande école, communauté d'universités et d'établissements, etc. / Etablissement public à caractère scientifique culturel et professionnel, établissement public à caractère administratif, établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, etc.)
- Année d'enregistrement
- Siège de l'établissement (ville et pays)
- Affiliation / Adhésion (si pertinent)
- Site web (ou réseaux sociaux)
- Expérience(s) précédente(s) de coopération avec l'établissement chef de projet (si pertinent) (maximum 700 caractères, espaces inclus).
- Autre(s) formation(s) conjointe développée conjointement en Côte d'Ivoire (double diplôme, diplôme délocalisé, etc.)
- Document légal d'enregistrement de l'établissement à joindre en annexe de ce formulaire



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

CO-DEMANDEUR (Le chef de projet doit impliquer un co-demandeur (voir lignes directrices))

- Nom du co-demandeur
- Type d'établissement et statut légal (université, grande école, communauté d'universités et d'établissements, etc. / Etablissement public à caractère scientifique culturel et professionnel, établissement public à caractère administratif, établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, etc.)
- Année d'établissement
- Siège (ville et pays)
- Affiliation / Adhésion (si pertinent)
- Site web (ou réseaux sociaux)
- Expérience(s) précédente(s) de coopération avec l'établissement chef de projet (si pertinent)
(maximum 700 caractères, espaces inclus).
- Document légal d'enregistrement de l'établissement à joindre en annexe de ce formulaire



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

PARTENAIRE TIERS (facultatif)

- Type d'organisation et statut légal
- Année d'établissement
- Siège de l'organisation (ville et pays)
- Affiliation / Adhésion (si pertinent)
- Domaine(s) d'activité du partenaire
(maximum 700 caractères, espaces inclus)
- Site web (ou réseaux sociaux)
- Expérience(s) précédentes de coopération avec l'établissement chef de projet ou le co-demandeur (si pertinent)
(maximum 700 caractères, espaces inclus).



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

PERSONNE DE CONTACT DU DEMANDEUR CHEF DE PROJET

- Prénom et nom
- Titre et rôle dans l'organisation
- Contacts (téléphone, courriel, adresse postale)



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

PROJETS PRÉCÉDENTS

- Projets précédents (titre, type de projet, lieu, période) en lien avec cet appel à projet
- Votre organisation a-t-elle été partenaire d'un projet similaire financé dans le cadre de l'appel à projet ADESFA (Si oui, lequel) ?
- Liens internet
Veuillez donner un maximum de trois liens qui montrent des exemples de vos projets précédents en relation au projet actuel.



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

LE PROJET

- Titre du projet et acronyme (si pertinent)
- Durée du projet
- Résumé du projet
1000 caractères maximum
- Objectifs du projet
1000 caractères maximum
- Description du projet
2000 caractères maximum
- Cadre de résultat (formation développée, nombre d'étudiants envisagés, nombre d'intervenants, partenariats avec le secteur privé)
2000 caractères maximum
- Equipe(s) projet
2000 caractères maximum
- Chronogramme du projet et liste des missions pédagogiques
- Evaluation (indicateurs de résultats, moyens d'évaluation)
2000 caractères maximum
- Communication du projet
1500 caractères maximum



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

BUDGET DU PROJET

- Montant global du projet (en euros)
- Montant demandé dans le cadre de cet appel à projet (50 000 à 200 000 euros)
- Cofinancements (indiquer le montant et l'organisme cofinancier)
- Budget détaillé (en euros)
Merci d'utiliser le tableau de budget type indiqué en annexe. Votre budget devra décrire la répartition par activité et le budget global réparti par type de dépense.



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

ANNEXES

- Lettre d'engagement des deux co-demandeurs et de tous les partenaires du projet
- Document d'enregistrement légal de tous les demandeurs et partenaires du projet
- Budget détaillé pour les activités et l'ensemble du projet (selon le modèle en annexe).
- Modèle économique de la formation (selon le modèle en annexe).



Appel à projets
Hub franco-ivoirien pour l'éducation

BUDGET TYPE

| Missions pédagogiques en France (invitation) | | | | |
|--|------------------|-----------------|-------------------------|---------------|
| | Montant unitaire | Nombre d'unités | Nombre de bénéficiaires | Total |
| TRANSPORTS | | | | |
| Billet d'avion aller -retour en classe économique Côte d'Ivoire/France | 1 000 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Billets de train en France aller-retour 2ème classe | 200 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Accueil aéroport et transfert et raccompagnement | 150 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Frais bancaires pour paiement des per diem à l'arrivée | 23,40 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| <i>Sous total 1 - transports et accueil</i> | | | | 0,00 € |
| PER DIEM ET PRESTATIONS ANNEXES | | | | |
| Per diem | 66 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Frais d'hôtel 3* - coût moyen - pour les seuls bénéficiaires logés par Campus France (payable au logeur sur facture) | 150 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Frais de visa | 60 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| <i>Sous total 2 - bourses et prestations annexes</i> | | | | 0,00 € |
| EXPERTISE | | | | |
| Jours / Hommes - Payable à l'établissement de rattachement sur présentation d'une facture adressée à Campus France | 500 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| <i>Sous total 3 - Expertise</i> | | | | 0,00 € |
| SOUS TOTAL PRESTATIONS | | | | 0,00 € |



Appel à projets
Hub franco-ivoirien pour l'éducation

| | | | | | |
|--|----------|---|---|--|---------------|
| Montant des imprévus sur prestations (3%) | | | | | 0,00 € |
| TOTAL PRESTATIONS (I) | | | | | 0,00 € |
| COUVERTURE SOCIALE | | | | | |
| Assurance en France (tarif 2016) | 13,16 € | 0 | 0 | | 0,00 € |
| <i>Sous total 4 - Couverture sociale</i> | | | | | 0,00 € |
| FRAIS CAMPUS France | | | | | |
| Forfait invitation (Tarif 2019) | 253,16 € | 0 | 0 | | 0,00 € |
| <i>Sous total 5 - Frais Campus France</i> | | | | | 0,00 € |
| SOUS TOTAL FRAIS DE GESTION & COTISATIONS CAMPUS FRANCE | | | | | 0,00 € |
| TOTAL FRAIS DE GESTION & COTISATIONS CAMPUS FRANCE (II) | | | | | 0,00 € |
| TOTAL GENERAL MISSIONS PEDAGOGIQUES France | | | | | 0,00 € |

| Missions pédagogiques en Côte d'Ivoire (mission) | | | | |
|---|------------------|-----------------|-------------------------|--------|
| | Montant unitaire | Nombre d'unités | Nombre de bénéficiaires | Total |
| TRANSPORTS | | | | |
| Billet d'avion aller -retour en classe économique France /Côte d'Ivoire | 1 000 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Pré et post acheminement en France | 200 € | 0 | 0 | 0,00 € |



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

| | | | | |
|--|----------|---|---|---------------|
| Billet d'avion en Côte d'Ivoire - Remboursement à l'expert sur présentation d'une facture acquittée à son nom | 300 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| <i>Sous total 1 - transports et accueil</i> | | | | 0,00 € |
| PER DIEM ET PRESTATIONS ANNEXES | | | | |
| Per diem sur base per diem fixé par le Minéfi français (taux révisable tous les 15 jours) | 209,00 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Frais de visa | 100 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Frais de vaccins et de traitement préconisés | 100 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| Remboursements à l'étranger (selon le décret) | 100 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| <i>Sous total 2 - bourses et prestations annexes</i> | | | | 0,00 € |
| EXPERTISE | | | | |
| Jours / Hommes - Payable à l'établissement de rattachement sur présentation d'une facture adressée à Campus France | 500 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| <i>Sous total 3 - Expertise</i> | | | | 0,00 € |
| SOUS TOTAL PRESTATIONS | | | | 0,00 € |
| <i>Montant des imprévus sur prestations (3%)</i> | | | | 0,00 € |
| TOTAL PRESTATIONS (I) | | | | 0,00 € |
| COUVERTURE SOCIALE | | | | |
| Assurance à l'étranger (Tarif 2019) | 15,90 € | 0 | 0 | 0,00 € |
| <i>Sous total 4 - Couverture sociale</i> | | | | 0,00 € |
| FRAIS CAMPUS France | | | | |
| Forfait mission (Tarif 2019) | 108,34 € | 0 | 0 | 0,00 € |



Appel à projets
Hub franco-ivoirien pour l'éducation

| | |
|--|---------------|
| <i>Sous total 5 - Frais Campus France</i> | 0,00 € |
| SOUS TOTAL FRAIS DE GESTION & COTISATIONS CAMPUS FRANCE | 0,00 € |
| TOTAL FRAIS DE GESTION & COTISATIONS CAMPUS FRANCE (II) | 0,00 € |
| TOTAL GENERAL MISSIONS PEDAGOGIQUES CÔTE D'IVOIRE | 0,00 € |
| TOTAL GENERAL | 0,00 € |



Appel à projets Hub franco-ivoirien pour l'éducation

MODELE ECONOMIQUE TYPE

| Nom de la formation | Etablissements engagés | | | | | Dépenses d'investissement | | | | Total investissement |
|---------------------|------------------------|-----------------------|--|---|----------------------------------|---------------------------|---------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| | | Heures d'enseignement | Nombre d'étudiants moyen / an (formation initiale) | Nombre d'étudiants / stagiaires moyen / an (formation continue) | Nombre d'intervenants moyen / an | Equipements | Expertise technique | Ingénierie formation | Autres dépenses | |
| | | Heures | Etudiants | Etudiants | Intervenants | EUR | EUR | EUR | EUR | |
| | | | | | | | | | | |

| Dépenses de fonctionnement / an | | | | | | | | | | Total fonctionnement / an |
|---|-------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|---|---------------------------------|---|------------------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|
| Nombre de déplacements des intervenants | Durée moyenne de chaque déplacement | Coût moyen d'un billet d'avion | Frais de séjour moyen | Autres frais moyens de transport dans le pays de départ | Frais de gestion administrative | Frais de réception, séminaires, conférences | Frais de communication | Frais de structure | Animation ecours / tutorat | |
| Déplacement | Jour | EUR / mission | EUR/Jour | EUR / mission | EUR | EUR | EUR | EUR | EUR | |
| | | | | | | | | | | |

| Coût total de la formation / an | Recettes / an | | | | Total de revenus de la formation / an |
|---------------------------------|--|--|------------------------------|---------------------|---------------------------------------|
| | Total des frais de scolarité perçus pour la formation initiale | Total des frais de scolarité perçus pour la formation continue | Financements des partenaires | Autres financements | |
| | EUR | EUR | EUR | EUR | |
| | | | | | |